COUVERTURE DES EPIDEMIES/PANDEMIES POUR MALADIE – Extension de garantie sur contrats en cours

Type Assurance	Garanties	Montant Maximum couvert	Coûts
Annulation (en étendue du contrat 3593)	 Téléconsultation avant le départ Annulation pur maladie type Covid, déclarée dans le mois qui précède le départ Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température 	 1 appel Selon le plafond mentionné dans votre contrat Selon le plafond mentionné dans votre contrat 	☐ Assistance Maladie-rapatriement et bagages: 1,5% du montant du voyage (en étendue du contrat 3591 - 3592)
Assistance - Maladie Rapatriement et Bagages (en étendue du contrat 3591 - 3592)	 Rapatriement suite à maladie Covid Rapatriement suite à annulation de vol pour cause d'épidémie Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie COVID Frais hôteliers suite à une mise en quatorzaine Frais hôteliers suite à annulation de vol pour cause d'épidémie Soutien psychologique Prise en charge d'un forfait téléphonique local Valise de secours 	 Frais réels 1000 €/pers et 50 000 €/groupe Selon le plafond mentionné dans votre contrat 80 €/nuit – 14 nuits maximum 80 €/nuit – 14 nuits maximum 6 entretiens /événement 80 € 100 € /pers et 350 € /famille 	 □ Assurance annulation: 4,5% du montant du voyage (en étendue du contrat 3593) □ Combiné Annulation + Assistance: 5,5% du montant du voyage □ Assurance annulation complémentaire CB Premium: 3,5% du montant du voyage (en étendue du contrat 3594) □ Combiné Annulation complémentaire CB et Assistance: 4,5% du montant du voyage

